

DOSSIER D'INSCRIPTION PERSONNEL



NOM :

Prénom :
.....

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Sexe : F M

**Nom et adresse de la personne pour les correspon-
dances, courrier et règlements :**

.....
.....
.....
.....
.....

Madame**Monsieur**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe ¹:

Portable :

Professionnel :

E-mail :

Profession :

Nombre d'enfants vivant au foyer :

Etablissement scolaire et classe :

Avez-vous déjà été inscrit à l'École d'arts plastiques ?
 OUI NON si oui, en quelle année

Nom(s) et numéro(s) de téléphone de la personne à contacter
 en cas d'urgence:

Madame

Monsieur

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance que tout trimestre commencé est dû dans sa totalité. En cas d'arrêt définitif, il est indispensable de prévenir par courrier, la direction de l'École d'arts plastiques Pablo Picasso une semaine au préalable. Tout dossier incomplet sera renvoyé. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Fait à, le/...../.....

Signature

Sites et disciplines

Site Pablo-Picasso

Centre Du Guesclin,
place Chanzy/Niort



HISTOIRE DE L'ART (INITIATION)

- ☐ **Jedi** de 18h à 19h (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

ARTS NUMÉRIQUES - INFOGRAPHIE

- ☐ **Mercredi** de 15h30 à 17h30 (adolescents de 15 à 18 ans)
- ☐ **Mercredi** de 18h à 20h (adultes et adolescents à partir de 15 ans)
- ☐ **Vendredi** de 14h à 17h (adultes)

ATELIER PASSERELLE

- ☐ **Vendredi** de 14h à 17h (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

ATELIER TEXTILE - TAPISSERIE ET FEUTRE DE LAINE

- ☐ **Jedi** de 17h à 20h (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

DESSIN / GRAVURE

- ☐ **Jedi** de 14h à 17h (adultes et adolescents à partir de 16 ans)
- ☐ **Jedi** de 18h à 21h (adultes et adolescents à partir de 16 ans)

PEINTURE

- ☐ **Mercredi** de 19h à 22h (adultes - tous niveaux)
- ☐ **Jedi** de 14h à 17h (adultes - tous niveaux)
- ☐ **Vendredi** de 14h à 17h (adultes - approfondissement et projet)

Cochez la ou les discipline(s) désirée(s) selon le site choisi



DESSIN

- Mardi** de 17h à 18h30 (enfants de 7 à 9 ans)
- Mardi** de 18h30 à 21h30 (adultes)
- Mercredi** de 15h à 16h30 (enfants de 9 à 12 ans)
- Jedi** de 18h à 20h30 (adolescents 15 à 18 ans)
- Vendredi** de 17h30 à 19h30 (jeunes de 12 à 14 ans)

DESSIN / PEINTURE

- Mercredi** de 14h à 15h (enfants de 5 à 6 ans)
- Mercredi** de 14h à 15h30 (enfants de 6 à 8 ans)
- Mercredi** de 14h à 15h30 (enfants de 7 à 9 ans)
- Mercredi** de 14h à 15h30 (enfants de 10 à 12 ans)
- Mercredi** de 15h30 à 17h30 (adolescents de 13 à 18 ans)

VOLUME - MODELAGE, SCULPTURE

- Mercredi** de 15h30 à 17h30 (enfants de 9 à 12 ans)

PRÉPARATION DOSSIER D'ADMISSION EN ÉCOLE D'ART

- Mardi** de 18h30 à 21h (à partir de 15 ans et jeunes adultes)
- Cours complémentaires conseillés : dessin, histoire de l'art, arts numériques-infographie, dessin-gravure, atelier textile

Site Camille-Claudel

265 Grand'rue/échiré

DESSIN / PEINTURE

- Lundi** de 19h à 22h (adultes - tous niveaux)
- Samedi** de 9h à 11h (enfants de 6 à 11 ans)
- Samedi** de 11h à 13h (enfants de 12 à 17 ans)

Site Saint-Hilaire-la-Palud

Place de la Mairie/Saint-Hilaire-La-Palud

DESSIN / PEINTURE

- Mercredi** de 16h30 à 18h30 (enfants et adolescents de 6 à 15 ans)
- Mercredi** de 18h30 à 21h30 (adultes à partir de 16 ans - tous niveaux)

niort agglo
Agglomération du Niortais

page V

AUTORISATION DIFFUSION DE TRAVAUX D'ÉLÈVES

Je soussigné(e)

Mme M.

représentant légal de l'élève (nom et prénom) :

.....

dans le cadre des projets pédagogiques,

autorise l'École d'Arts Plastiques :

à photographier et diffuser les travaux réalisés par l'élève,

à photographier et diffuser des photos de l'élève pendant son ou ses activité(s) dans l'atelier, ou lors des différents évènements et sorties organisés par l'école.

n'autorise pas.

Fait à, le/...../.....

Signature

précédée de la mention
«Lu et approuvé - Bon pour accord»

AUTORISATIONS DE SORTIE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

Mme M.

représentant légal de l'élève (nom et prénom)

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE POUR LES MINEURS

autorise le professeur à laisser mon enfant sortir seul
après la fin des cours.

n'autorise pas.

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE PÉDAGOGIQUE

autorise mon enfant à participer aux sorties organisées
par l'école d'arts plastiques pendant la durée des cours,
accompagné par son professeur.

n'autorise pas .

Fait à, le/...../.....

Signature

précédée de la mention
«Lu et approuvé - Bon pour accord»

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Quotient familial :

CAN

bleu

vert

jaune

Hors CAN

Nombre d'activités :

1

2

3

Autre :

.....

niort agglo

Agglomération du Niortais